

## COVOITURAGE



→ **2 personnes maxi** par voiture : le conducteur et un seul passager assis à l'arrière en quinconce.

- **Se laver les mains** avant et après le trajet.
- **Porter un masque (conducteur + passager)** : dotation de 2 masques suppl. par personne et par jour.
- **Aérer la voiture** pendant le voyage.

## BUS

- **Nettoyage des bus** avant et après usage.
- **Remplissage du bus (par la porte du milieu)** : à l'aller, les premiers à monter dans le bus s'installent au fond ou vers l'avant puis on remplit le bus jusqu'à la porte centrale. Les personnes sont assises en quinconce. **Au retour**, chaque passager reprend la place qu'il occupait à l'aller (l'ordre de sortie des passagers correspond ainsi à l'ordre des arrêts). **Lors du remplissage du bus**, les passagers s'assoient sur les sièges extérieurs (côté vitres). Dès le remplissage terminé, les passagers reprennent leurs places en quinconce.

## RESTAURATION

- Une prestation restauration est assurée dans le **strict respect des mesures sanitaires**.
- Les salariés sont invités à **venir avec leur « panier repas »** et leur **boisson** sur laquelle ils mettent leur nom.
- Les **fontaines à eau** sont **condamnées**. Si besoin, des bouteilles d'eau seront disponibles sur demande.



## RESPECTONS LES GESTES BARRIERE



Lavez-vous les mains régulièrement pendant au moins 20 secondes ou à défaut utilisez du **gel hydro-alcoolique**.



Utilisez des **mouchoirs à usage unique**, puis le jeter immédiatement dans une poubelle fermée.



Toussez et éternuez dans le pli du **coude** ou dans un mouchoir.



Evitez les contacts et gardez au **minimum 1 mètre de distance entre chacun & 2 mètres entre les fumeurs**.



Portez un **masque chirurgical**.



**En cas de fièvre (dès 37,5°C) :**

- Restez chez vous
- Contactez votre médecin traitant
- Informez votre manager

**Prendre contact avec le service médical ou son médecin traitant, avant tout retour au travail, pour les pathologies suivantes :** antécédents cardiovasculaires, diabète, pathologies chroniques respiratoires, insuffisance rénale, cancer en cours de traitement, immunodépressions congénitales ou acquises, cirrhoses, obésité morbide, grossesse.

« Nous pouvons tous agir pour freiner le virus, en appliquant rigoureusement les mesures barrière, et en surveillant son état de santé au jour le jour. Ce sont de nouvelles habitudes à prendre, de la plus haute importance. La santé de tous est notre priorité, et celle de notre entourage ne dépend que de nous. »

## EN CAS DE SYMPTÔMES

- Fièvre (dès 37,5 °C) ou sensation de fièvre
- Frissons, toux
- Apparition d'une fatigue intense
- Maux de tête, perte de goût et d'odorat...



**JE NE VIENS PAS AU TRAVAIL, J'INFORME MON MANAGER ET JE CONTACTE MON MEDECIN TRAITANT**



### Protocole d'auto-surveillance

Tous les salariés doivent surveiller les symptômes éventuels du COVID 19 (notamment en prenant leur température une fois/jour), et la reporter quotidiennement sur la fiche prévue à cet effet ou sur une feuille libre. Lors de la **reprise d'activité**, chaque salarié devra être muni de son **suivi avec un minimum de 14 jours conformes** et présentera **son attestation sur l'honneur**.

## ENTRÉE SUR SITE

- Le collaborateur présente son **attestation sur l'honneur** attestant une **absence de symptômes Covid-19** couvrant **au moins les 14 jours** précédant l'entrée.
- Le collaborateur est **en possession** de sa **fiche d'auto-surveillance** (papier ou digitale).



## VESTIAIRES / Accès restreint



- Venir **vêtu de ses vêtements de travail**.
- Dans certains secteurs, l'accès aux vestiaires **reste ouvert** (emboutissage, ferrage, forge, fonderie...).
- Le **nombre de personnes en simultanée** dans les vestiaires **est limité**.

## DEPLACEMENTS / Distance et éviter contacts

- Les **flux sont orientés** (marquages au sol) pour assurer le **respect des distances entre salariés**.
- Utiliser le **coude ou l'avant-bras** pour pousser tourniquets, portes et portails.
- Les « **checks** » sont **interdits** pour se dire bonjour.
- **Maintien au maximum des portes ouvertes** (sauf portes coupe-feu).
- Utiliser de **préférence l'escalier**, tenir la rampe et nettoyer ses mains après.



## PORT MASQUE ET LUNETTES OBLIGATOIRES

- Le port du **masque est obligatoire**. Chaque salarié reçoit **quotidiennement 2 masques (ou 4 masques pour des situations spécifiques)**. Après utilisation, les masques sont jetés dans des **poubelles dédiées**.
- Le port des **lunettes est obligatoire en cas d'incapacité à respecter la distanciation**.
- Le port de ces équipements est **obligatoire et vient en complément des gestes barrière**.



## NETTOYAGE ET DESINFECTION

Un nettoyage systématique du poste du travail a **lieu à chaque changement de titulaire et toutes les heures** (en cas de situations de travail à moins d'1 m ou interventions d'autres personnes sur le poste).



## Espaces communs

- Le **nettoyage des réfrigérateurs, micro-ondes, et bouilloires** est à réaliser **avant et après chaque utilisation** ou toutes les heures si usage de gel hydroalcoolique avant utilisation.
- L'**utilisation des douches est très limitée** et doit respecter un processus stricte.



## Allées de circulation

Les allées piétonnes sont nettoyées **une fois par tournée**. Les **fréquences habituelles** de nettoyage des **allées de circulation** des engins sont **maintenues**.

## RÈGLES DE DISTANCIATION

### Postes de travail

Des mesures sont prises pour **assurer le respect d'une distance de sécurité entre les collaborateurs** (ex. marquage au sol, mise en place de plexiglass...).

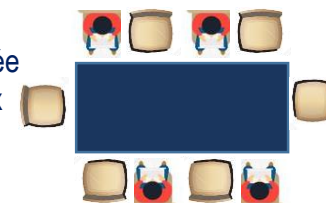


### Sanitaires

**Condamnation d'un lavabo sur deux et d'un sanitaire sur deux.**

### Aire d'UEP

L'aire d'UEP est réorganisée avec **une chaise sur deux** pour limiter la proximité et **aucun face à face**.



### Briefing

Les briefings sont **autorisés si la distanciation avec un marquage au sol peut être respecté**. Un panneau permet le **passage de consignes aux moniteurs quand les briefings ne sont pas possibles**. Les messages sont relayés par les moniteurs.

### Pauses

Les **mesures barrière s'appliquent également lors des pauses** (distanciation de 1 m pendant les repas et 2 m pour les fumeurs).

